

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 2 octobre au 6 octobre 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 2 octobre au 6 octobre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 16 191 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
02/10/2017	3.291	89,00	88,87	89,42	292.886	En bourse via Euronext
04/10/2017	7.500	89,95	89,51	90,09	674.643	En bourse via Euronext
06/10/2017	5.400	90,58	90,23	90,89	489.157	En bourse via Euronext
Total	16.191	89,97			1.456.686	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 6 octobre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.675.577 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 4.000 au titre du contrat de liquidité.